



ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



**aefe**

Agence  
d'enseignement français  
à l'étranger

## Compte-rendu conseil d'établissement du mardi 6 octobre 2015

### Participants

M. MEYER, Proviseur

M. LECHEVALIER, Proviseur-adjoint

M. BRUN, directeur des classes primaires

Mme THIRION, Directrice des services administratif et financier

Mme LAMANDA, personnels non enseignants

Mmes ORVILLE et LEAUTE, enseignantes du primaire

Mmes DEMERDACHE et FOLKE, enseignantes du secondaire

Mme Von SIEMENS et MM. De La FOUCHARDIERE et DEROCHE, représentants des parents

Mme LEAUTE

Soit 12 participants avec droit de vote

M. RISTORI, consul général adjoint, avec voix consultative

Compte-rendu effectué par les parents.

### Ouverture, accueil

Le Proviseur a ouvert la séance à 17h00 en accueillant les personnes participant pour la première fois au conseil d'établissement : Mme Von SIEMENS pour les parents et M. BRUN, directeur des classes primaires, pour l'administration. Il a ensuite annoncé l'ordre du jour.

Les représentants des parents sont alors intervenus pour lire une déclaration liminaire.

Le Proviseur a répondu en remerciant les parents pour cette déclaration claire et forte en faveur du projet d'extension de l'établissement. Il a précisé que d'autres réunions auront bien entendu lieu et que sur un projet engageant à ce point à la fois l'établissement et son budget, les remarques et suggestions des parents utilisateurs seraient bien entendu bienvenues et écoutées. Mme THIRION a complété en précisant que l'établissement avait également modifié certains points, notamment la déduction dans le budget d'investissement 2016 du montant prévu pour le parking afin de prendre en compte l'état d'avancée du projet.

*PJ : La déclaration est jointe en annexe 1*

### Approbation du CR du dernier conseil

Le compte rendu du conseil du 24 juin 2015 est soumis à l'approbation.

■ Décision : le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### Point n°1 de l'ordre du jour : la rentrée de septembre 2015

L'école accueille cette année 1024 élèves au dernier comptage, mais le chiffre évolue quasiment tous les jours.

M. BRUN explique que le nombre d'élèves réellement présents à la rentrée ne diffère que de manière marginale par rapport aux prévisions. Les classes de maternelle et de l'élémentaire accueillent respectivement 153 et 398 élèves soit 551 élèves contre 547 lors de l'année scolaire précédente. M. MEYER se réjouit de cette stabilisation « satisfaisante ».

Monsieur LECHEVALIER présente à son tour les chiffres pour le secondaire qui sont aussi en progression modérée, de 457 élèves l'an dernier à 469 cette année. Il évoque le niveau des classes de troisième, le seul à quatre divisions, héritage d'une génération plus nombreuse. L'an prochain, l'établissement devrait retrouver son « équilibre normal » de trois divisions par niveau. Cela devrait avoir un effet positif sur l'occupation des salles que le Proviseur adjoint admet être encore un peu tendu cette année.

M. LECHEVALIER évoque également la question des départs (renouvellement) qui se sont ralentis avec notamment moins de départs en fin de CM1 par rapport à l'année passée. 131 élèves ont quitté l'école l'an dernier. Sur demande de M. le consul général adjoint RISTORI, M. LECHEVALIER dit que les partants sont souvent des populations franco-allemandes pour lesquelles le lycée français est un choix dans un parcours qui peut se poursuivre dans le système allemand. Les 15 % de familles allemandes présentes ont tendance à rester davantage tout au long du parcours.

M. DEROCHE demande si le lycée a une vision de l'évolution possible à quelques années. Le Proviseur répond que malgré les nombreuses rumeurs et espoirs liés notamment, à l'installation d'institutions européennes, la vague annoncée n'a pas eu lieu et reste très hypothétique. Le nombre d'élèves devrait donc rester stable au cours des prochaines années.

Enfin, M. MEYER remercie l'ensemble de ses collaborateurs ainsi que les services qui ont directement participé à la préparation et au succès de cette rentrée en « anticipant les écueils » : le secrétariat, la comptabilité et la vie scolaire. La rentrée était également un défi en raison de l'introduction du nouvel espace numérique de travail, qui peut se révéler à la fois générateur de problèmes et chronophage.

*PJ : Sont joints au présent compte rendu l'évolution des effectifs par niveau depuis septembre 2008 ainsi que les effectifs du primaire et du secondaire pour 2015, soit les annexes 2, 3 et 4.*

#### **Point N°2 de l'ordre du jour : Calendrier scolaire 2016/2017**

M. MEYER rappelle que 2 propositions ont été transmises en amont sous les dénominations V4 et V6. Il explique d'entrée que le 2 janvier étant un lundi, la marge de manœuvre pour le calendrier est un peu faible. Il est difficile de demander aux parents de revenir le 1er janvier au soir. Les autres contraintes sont liées au nombre de jours d'enseignement obligatoires.

Pour les enseignants, Mme FOLKE dit que les vacances sur des semaines incomplètes en octobre (Toussaint) et décembre (Noël) sont peu souhaitables. Elle admet que la modification est difficile sur le mois de décembre et demande à ce que les vacances de Toussaint coïncident avec les deux semaines pleines.

Pour les parents, M. De La FOUCHARDIERE explique que les parents font exactement les mêmes remarques. Il demande simplement s'il est possible [qu'il soit possible] d'aligner les deux semaines pleines d'octobre sur les vacances de la Hesse. Après concertation avec la direction et les enseignants, cette position n'est pas retenue en raison du déséquilibre que cela créerait entre le nombre de semaines avant et après la cassure du milieu du trimestre.

Mme ORVILLE demande également s'il est possible d'envisager le pont du 27 mai. La direction accepte de le mettre dans la proposition qui sera remontée à Paris.

**Décision :** le calendrier sous sa forme V6 avec le 27 mai férié est adopté à l'unanimité et sera envoyé à Paris pour validation.

Mme FOLKE fait alors remarquer que la prérentrée des enseignants est fixée au 31 août, ce qui pose deux problèmes. Tout d'abord, les nouveaux contrats étant signés en date du 1er septembre, les enseignants concernés ne seront pas couverts par l'assurance professionnelle. Ensuite, comment seront rémunérés les enseignants cette journée hors-contrat? Mme ORVILLE ajoute qu'être absent à cette journée serait handicapant pour les enseignants concernés car des décisions pédagogiques importantes y sont prises.

Mme THIRION précise que la question de l'assurance ne s'est pas posée pour d'autres établissements et qu'une solution doit donc exister. Le Proviseur ajoute que le problème de l'assurance ne se pose pas pour un nombre d'enseignants dont les contrats sont renouvelés certes, mais dont le contrat en vigueur va du 1<sup>er</sup> septembre jusqu'au 31 août inclus. Le problème concerne essentiellement les nouveaux collaborateurs dont la relation contractuelle commencera effectivement au 1er septembre. Ces agents seront donc alors des « invités » lors de la journée de prérentrée. Il rappelle également que les membres de la direction sont présents 15 jours avant la date, y compris pour les nouveaux. Enfin, s'il reconnaît que cette journée pourrait ne pas être rémunérée pour des enseignants, il « compte sur le professionnalisme » des enseignants afin qu'ils y soient présents.

*PJ : Est jointe au présent compte rendu en annexe 5 la proposition dite V6.*

### **Point N°3 de l'ordre du jour : Voyages scolaires 2015/2016**

M. MEYER présente sommairement les différents voyages (qui sont) envisagés pour l'année scolaire 2015 2016 au primaire et au secondaire. Les enseignants présents concernés par les voyages proposés s'expriment brièvement également pour préciser les projets et souligner les aspects pédagogiques de ces déplacements. C'est notamment le cas de Mme FOLKE pour le voyage à Weimar.

La plupart des projets ne posent pas de questions. Seul le projet de voyage aux États-Unis pour la classe de seconde au début de l'année scolaire 2016 2017 (élèves de troisième actuels) fait l'objet d'un débat. Les parents évoquent le calendrier peu favorable prévu au milieu de septembre qui fait perdre un mois aux élèves ainsi qu'à potentiellement M. Deconchat (Terminale S). M. LECHEVALIER évoque également la désorganisation des cours pour l'ensemble des secondes. Mme DEMERDACHE la question du prix élevé du voyage. Enfin, M. De La FOUCHARDIERE rappelle que ce voyage conçu comme aboutissement d'un projet d'année pourrait démotiver les élèves qui savent/se doutent qu'ils n'y participeront pas. Dans l'ensemble, le conseil estime que le projet n'est pas actuellement suffisamment mûr pour permettre une décision. Il est demandé au Proviseur de transmettre aux organisateurs les remarques du conseil dans l'optique d'un vote sur le voyage lors du conseil d'établissement de novembre prochain.

Sur demande de M. De La FOUCHARDIERE, la direction précise que le prix par élève indiqué n'inclut pas encore la prise en charge éventuelle par le FSE. M. MEYER rappelle que l'an dernier qu'il s'agissait de 20 € par élève et voyage, mais que cette somme avait doublé par rapport à l'année précédente en raison d'une caisse bien remplie. Est-il possible de le refaire cette année ? M. MEYER contactera à cet effet la trésorière, Mme Lacombe.

Mme Von SIEMENS évoque le point des générations d'élèves qui traversent leur scolarité en « échappant » systématiquement aux voyages proposés. Mme DEMERDACHE abonde en ce sens et lance l'idée d'une « planification quinquennale » des voyages au niveau des enseignants afin de garder une vision un peu prospective et dans un esprit d'harmonisation au-delà de la volonté individuelle des enseignants de partir, ou non, en voyage avec leur classe. M. MEYER note cette idée intéressante en rappelant que l'ancien système « équitable » consistant à faire partir chaque année des niveaux entiers n'est désormais plus applicable dans un établissement qui a vu progresser très fortement le nombre des élèves.

Le Proviseur soumet au vote la liste des voyages à l'exception du projet aux États-Unis qui fera l'objet d'une demande complémentaire auprès des enseignants concernés.

■ **Décision** : le conseil adopte à l'unanimité la liste écourtée.

*PJ : La liste des voyages approuvée est jointe au présent compte rendu en annexe 6.*

### **Point N°4 de l'ordre du jour : Carte des emplois**

M. MEYER présente la proposition qui sera faite à la tutelle concernant la carte des emplois « résidents ». Il s'agit de 36 résidents, 20 au premier degré et 16 au deuxième degré. Le chiffre est stable depuis trois ans. Il propose la solution « 0-0-0 », soit aucun poste créé, aucun poste supprimé, aucune transformation de poste. Il explique que c'est la seule solution réaliste dans le cadre actuel de la politique de l'agence.

M. MEYER soumet au vote cette proposition « 0-0-0 ».

**Décision : la proposition est adoptée par 8 voix pour ; 3 trois voix contre et une abstention**

Les enseignants demandent alors la possibilité de procéder à un deuxième vote sur une proposition alternative prévoyant l'ouverture d'un poste de résident au primaire et d'un poste de résident au secondaire. Mmes FOLKE et ORVILLE précisent qu'il s'agit d'offrir une perspective aux collègues fonctionnaires en disponibilité qui sont recrutés en statut local en attendant la création de postes. Selon Mme FOLKE, ils seraient 6/7 au secondaire et 3/4 au primaire.

M. MEYER rappelle la difficulté de demander l'ouverture d'un poste « lorsqu'il faut déjà se battre contre les fermetures ». Il explique que l'AEFE adopte une stratégie de rééquilibrage des postes de résidents entre les établissements du réseau vers des zones nouvelles. Cette répartition, dans le contexte budgétaire actuel doit se faire enveloppe constante. En Allemagne, les recrutés locaux peuvent apporter la même expérience que des résidents, mais dans d'autres pays, la présence d'un résident apporte énormément face à de « véritables » recrutés locaux. Il estime également difficile de créer un ou deux postes face à la demande potentielle et rappelle que les enseignants, eux-mêmes divisés, avaient exprimé leurs hésitations lors d'une précédente demande de création. La direction ne soutiendra pas la proposition.

Les parents d'élèves ne se prononcent pas sur le fond et demandent la possibilité de se retirer pour quelques minutes afin de délibérer sur la question.

À leur retour le Proviseur soumet au vote la proposition des enseignants « +2-0-0 ».

**La proposition des enseignants recueille 7 voix pour ; 5 voix contre**

#### **Point N°5a de l'ordre du jour : Budget rectificatif n°2 pour 2015**

Mme THIRION présente la version modifiée est désormais définitive du budget 2015. Les modifications apportées par rapport au premier budget rectificatif reflètent la situation réelle des recettes et des dépenses à la fin de l'année.

- le montant des écolages a été aligné sur le nombre d'élèves désormais connu
- les dépenses ajustent les charges énergétiques pour pouvoir payer la facture définitive 2015 et retirent également 900 K€ en investissement pour prendre en compte notamment la non réalisation du parking sur 2015.

L'objectif fixé par l'AEFE est en effet de tenir un budget réalisé à 96 % en fonctionnement et à 80 % en investissement.

Les membres du conseil de ne soulève pas de questions particulières sur ces points

*PJ : Le document budgétaire est joint en annexe 7*

#### **Point N°5b de l'ordre du jour : Budget pour 2016**

Mme THIRION ouvre alors la présentation du budget 2016. Le document distribué montre immédiatement une différence fondamentale de présentation. L'établissement passe en effet, avec ce nouveau budget, au nouveau cadre budgétaire dit « GBCP » (Gestion Budgétaire et Comptable Publique), en application du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012.

Les enjeux de la réforme GBCP sont les suivants :

- Rénover l'autorisation budgétaire des organismes par l'introduction des notions d'autorisations d'engagement (AE : actes juridiques) et de crédits de paiement (CP) ;
- Enrichir l'information sur la situation financière des organismes en complétant la comptabilité générale en droits et obligations constatés par une comptabilité budgétaire,
- Permettre une vision pluriannuelle et hiérarchisée de l'ensemble des engagements pris,
- Permettre une visibilité accrue sur les décaissements et encaissement ;
- Développer une démarche de pilotage budgétaire annuel voire pluriannuel

Cette « révolution » modifie entièrement l'esprit des budgets en supprimant la répartition par comptes numérotés au profit d'un classement dit par « référentiels » ou « destinations ». Afin de faciliter la transition, le budget primitif 2016 est légalement fourni sous l'ancien format.

La modification ne concerne que peu les recettes qui restaient organisées sur la base des recettes propres ou des subventions ainsi que les dépenses d'investissement. Les dépenses de fonctionnement sont par contre désormais présentées conformément à une classification reprenant les priorités du plan d'orientation stratégique de l'agence :

1. Excellence éducative : la destination « excellence éducative » représente la mission principale de l'AEFE et comprend l'ensemble des dépenses liées à l'enseignement et à l'accueil des élèves. Sont ainsi regroupées dans l'excellence éducative l'ensemble des dépenses de ressources humaines (rémunération des recrutés locaux, des personnels extérieurs, des autres charges de personnels), les dépenses liées à l'accueil des élèves (transports d'élèves, infirmerie) et les charges concernant le pilotage pédagogique (dépenses d'enseignement, voyages scolaires, dépenses sur projets d'établissement).
2. Accompagner et faire vivre le réseau représente la mission d'accompagnement et d'animation du réseau de l'AEFE. Ce compte reprend les flux financiers entre l'agence et l'établissement tels que les bourses et aides à la scolarité et les participations au réseau (participation à la rémunération des résidents, participation aux remboursements des HS et indemnités), contribution au titre des droits de scolarité (6%).
3. Fonctions de coordination transversale et support. Cette destination représente la mission de coordination et les fonctions support de l'AEFE. Elle regroupe l'ensemble des activités nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement. Ce compte inclut l'ensemble des dépenses liées au fonctionnement du bâtiment : viabilisation, entretien...

Mme THIRION explique que les amortissements et provisions (367 K€ pour 2016) ne sont ni dans ce classement, mais qu'ils apparaissent dans un tableau distinct nommé situation patrimoniale. Enfin, elle précise que l'augmentation des dépenses est de 6 %.

M. MEYER explique ensuite une indication importante au budget de l'apparition d'une nouvelle contribution de l'établissement, intitulée participation financière complémentaire.

Le budget de l'AEFE n'est plus épargné par la réduction des dépenses publiques (« Révision Générale des Politiques Publiques ») marquant la fin de la « sanctuarisation » des dépenses d'éducation jusqu'à ce jour. Le lycée versera donc une « contribution exceptionnelle » de 150 000 € « sur l'excédent non-gagé par des dépenses immobilières ». Cette somme est moins importante à Francfort que dans d'autres établissements, affirme le Proviseur. M. LECHEVALIER précise sur ce point que ce sont nos dépenses immobilières précisément qui réduisent l'assiette de cette cotisation. Sur demande de M. De La FOUCHARDIERE, M. MEYER précise que cette cotisation n'est pas un pourcentage défini à l'avance. La somme a été donnée en valeur nominale.

M. De La FOUCHARDIERE fait remarquer que le déficit total au budget est précisément de 150 000 €. Mme THIRION tient à préciser que cette contribution ainsi que son montant ont été communiqués tardivement. L'établissement n'étant pas en mesure de dégager une marge sur le budget initialement proposé, cette contribution a donc été inscrite pour sa totalité ~~entièrement~~ en déficit. Les règles autorisent l'établissement à présenter un budget déficitaire.

Mme THIRION évoque encore la question des recettes qui pourraient reculer l'an prochain puisque l'établissement touche cette année la dernière tranche du rattrapage du versement de la dotation Ersatzschule pour les 3 premières années de la part de la Hesse. Cependant, un nombre important de dépenses d'équipement ont déjà été réalisées (les salles de classe ou les écrans numériques par exemple), ce qui pourrait entraîner un léger recul des dépenses même si les dépenses de fonctionnement (surtout celles liées à la rémunération des personnels recrutés locaux) devraient continuer d'augmenter.

Sur ce dernier point, Mme FOLKE demande à ce que l'établissement n'oublie pas de rappeler aux professeurs la date de la commission d'investissement (encore à fixer) afin que les enseignants puissent y présenter leurs souhaits.

Le fonds de roulement est actuellement de 105 jours ce qui est supérieur à ce que l'établissement doit avoir. M. MEYER rappelle cependant l'importance des charges salariales dans le budget du lycée, justifiant amplement de conserver un fonds de roulement supérieur pour éviter toute interruption du paiement des salaires.

Les enseignants demandent si le budget inclut déjà l'évolution attendue du point d'indice. Mme THIRION dit que cela est le cas, mais que la prise en compte sur les feuilles de paye ne sera probablement pas encore réalisée au mois d'octobre, en tout cas au plus tard au mois de novembre 2015.

Le Proviseur remercie enfin l'ensemble des équipes administratives autour de Mme THIRION, qui ont dû réagir très rapidement lors de la mise en place de ce nouveau système.

*PJ : Le document budgétaire est joint en annexe 8.*

### **Point N°6 de l'ordre du jour : Questions**

**Question 1 (parents d'élèves) :** Pouvez-vous préciser le rôle de la commission budgétaire, les membres qui sont censés y participer, ainsi que les délais indispensables à sa préparation et à la diffusion des bilans financiers ?

*Réponse de la direction :*

*La circulaire 1990 du 24 août 2015 de l'AEFE ne prévoit pas l'installation d'une commission permanente pour traiter des affaires budgétaires et financières. En effet, la circulaire précise que « le budget et le compte financier de l'établissement, sur le rapport établi par l'ordonnateur et le directeur administratif et financier, font l'objet d'une information au Conseil d'établissement ».*

*Francfort est un des rares établissements à avoir mis en place cette commission budgétaire dans un souci de dialogue concerté avec les représentants des parents d'élèves, la composition de cette commission étant arrêtée lors du 1<sup>er</sup> conseil d'établissement.*

*S'agissant des bilans financiers, le service administratif et financier essaie dans la mesure du possible de transmettre, quelques jours avant, l'ensemble des documents traités à l'ordre du jour de la commission. Cependant, le budget 2016, élaboré conformément au décret GBCP n°2012-1246 du 7 novembre 2012, introduit des référentiels nouveaux qui organisent de façon différente la construction et le suivi budgétaires. La préparation budgétaire a donc été quelque peu modifiée, en sachant que les documents présentés lors de la commission permanente en date du 30 septembre 2015 sont des documents de travail susceptibles d'évolution pour tenir compte des recommandations de l'Agence.*

**Question 2 (parents d'élèves) :** Le message envoyé aux parents délégués mentionnait l'obligation de faire viser les comptes-rendus des conseils de classe par la direction. Or les textes disent que "les conditions de diffusion de ces comptes-rendus sont définies en concertation entre le directeur d'établissement et les associations de parents d'élèves" (service-public.fr, "Conseil de classe au collège ou au lycée" Mise à jour le 12.02.2015 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre). Cette concertation n'a jamais eu lieu, peut-on l'initier? Partant du principe que les comptes-rendus collectifs de classe relèvent de la délégation tacite du Proviseur aux délégués des parents, dans quel but doivent-ils être validés par l'administration

*Réponse de la direction.*

*Premier point: validation des CR. Nous nous inscrivons simplement dans la continuité de la pratique du LFVH. La validation du C.R. par le président du conseil de classe protège le parent rédacteur d'une erreur d'interprétation et des risques de contestation des différents membres et du respect de la confidentialité de certaines informations.*

*Deuxième point : Concertation : La direction du Lycée a, de longue date, initié la concertation avec l'association des parents, au travers du parent désigné à qualité par l'UPEA. Jusqu'à ce jour, ce dispositif a donné toute satisfaction de part et d'autre. Nous pouvons bien sûr poursuivre et accentuer ladite concertation conformément à votre demande. Nous en définirons les contours lors de notre prochaine réunion de travail avec les représentants de l'UPEA.*

**Question 3 (parents d'élèves) :** La Direction peut-elle faire en sorte que les dates et horaires des conseils de classe ne se chevauchent pas afin de permettre la présence de tous dans les meilleures conditions, y compris des représentants de parents exerçant une activité professionnelle?

*Réponse de la direction*

*La présence des enseignants aux conseils de classe fait partie des obligations de service. L'usage introduit une tolérance pour les enseignants des matières à faible quotité horaire hebdomadaire entraînant une répartition du service sur un grand nombre de classes (collège notamment).*

*Le choix de la Direction pour la programmation des conseils de classe repose sur les éléments suivants : Concentrer les conseils sur une période de temps courte (une semaine si possible) ; Choisir les horaires de façon à éviter trop de suppression de cours, tout en restant dans une amplitude horaire journalière acceptable (fin à 20h au plus tard).*

*Dans ces conditions, la remarque sur les chevauchements parasites entre conseils sera prise en compte dans toute la mesure du possible pour la programmation des prochains conseils de classe.*

**Question 4 (parents d'élèves) :** Dans le cadre des réflexions engagées sur le rôle de l'informatique à l'école, le LFVH pourrait-il passer à la digitalisation de tous les documents de rentrée ce qui allègerait les procédures pour les parents tout en assurant à l'Établissement l'actualisation et la précision des données ?

*Réponse de la direction*

*Le Lycée Français Victor-Hugo a fait du développement numérique l'une de ses priorités et nous cherchons, autant que possible, à réduire notre utilisation du papier, notamment dans le cadre de notre communication à destination des parents. Cependant, la digitalisation de l'ensemble des documents de rentrée – à savoir la fiche d'Intendance, la fiche de renseignements, la fiche de Vie Scolaire (autorisation de sortie) et la fiche d'infirmerie - n'est pas dans l'immédiat envisageable. Ce, pour plusieurs raisons :*

*Pour certains documents, il s'agit de papiers officiels, sur lesquels doivent être apposées les signatures des représentants légaux de l'élève. D'autres sont confidentiels et ne circulent pas entre les services.*

*Dans l'immédiat, l'alternative que nous vous proposons est de vous simplifier la tâche en vous remettant dans le prochain dossier de rentrée des formulaires pré remplis où vous n'auriez plus à remplir tous les champs, mais seulement à modifier les données obsolètes ou incorrectes.*

**Question 5 (parents d'élèves) :** Quelles thématiques l'établissement envisage-t-il d'aborder cette année dans le cadre de la prévention contre les risques/addictions ? A quel rythme, avec quels intervenants et pour quelles classes ?

*Réponse de la direction*

*L'équipe de santé et vie scolaire du LFVH a initié depuis deux ans maintenant un programme d'interventions qui reçoit continuellement des aménagements afin de nous adapter au besoin des élèves. Il s'agit là, de séances d'information et de sensibilisation qui ne peuvent (doivent) pas se substituer à l'éducation faite par la famille.*

*Nous ciblons particulièrement les dangers de l'alcool, du tabac et autres addictions ». A cela s'ajoutent les thèmes du harcèlement et de la qualité de la nutrition, initiée l'an dernier par un parent d'élève.*

*Programme prévisionnel: les élèves de 3<sup>e</sup> la dernière semaine de décembre ( 16/12 de 10h00 à 12h00 les 3<sup>e</sup>3 et 4 ; le 17/12 de 10h00 à 12h00 les 3<sup>e</sup>1 et 2), 2<sup>des</sup> entre le 25 et le 27 janvier (le 25/01 de 11h00 à 13h00 les 2<sup>de</sup> 3 ; les 2<sup>de</sup>1 le 26/01 de 11h00 à 13h00 ; et les 2<sup>de</sup>2 le 27/01 de 10h00 à 12h00). De plus, une séance de sensibilisation sur les dangers de l'alcool est en cours de préparation pour les élèves de 4<sup>e</sup>.*

*Mme Giacomini, Chargée de Mission Formation Prévention au CIRDD Alsace (centre d'information sur les drogues et dépendances) était aujourd'hui dans l'établissement pour préparer ces séances.*

**Question 6 (professeurs du premier degré) :** Rejoignant le point 4 de l'ordre du jour, les enseignants du premier degré s'inquiètent de l'intention exprimée par la direction de l'établissement de "supprimer" le poste de TSA au primaire. Pouvez-vous nous donner des précisions?

*Réponse de la direction*

*Lors d'une réunion le 19 septembre dernier, la direction a demandé à l'enseignant spécialisé que ses interventions laissent progressivement la place à celles des enseignants de la classe afin de se consacrer aux situations prioritaires. CF rapport d'inspection de M. BOHY ci-dessous.*

*Extrait du CR de M. BOHY, inspecteur de l'éducation Nationale*

*§ II-4 Le suivi des fragilités individuelles*

*« Au final, ce double accompagnement a permis une meilleure prise en compte des besoins particuliers et la qualité des documents de suivis est à souligner. Ce travail est sans aucun doute à poursuivre, mais en continuant d'éviter que l'offre ne crée le besoin comme souligné dans un rapport de mission antérieur. De plus il est souhaitable que l'intervention de l'enseignant spécialisé laisse progressivement la place à celle des enseignants des classes, et afin qu'il se consacre aux situations prioritaires. »*

**Question 7 (professeurs du second degré) :** Les états de service des enseignants et les avenants de contrat en résultant pour les professeurs en contrat local, qui devraient permettre de prendre en compte les heures supplémentaires de l'année en cours et d'appliquer la circulaire 1859 sur les ORS publié à l'AEFE le 20 juillet 2015, n'ont pas encore été signés.

*Réponse de la direction*

*Une solution a été proposée vendredi 2 octobre pour les recrutés locaux.*

**Question 8 (professeurs du second degré) :** Qu'est-il possible d'envisager comme solution pour limiter les retards et les problèmes des logiciels administratifs ? L'absence de ces signatures retarde le paiement des collègues. Les collègues résidents, qui voient toujours leurs heures supplémentaires payées très tard par rapport à leur nouvelle prise de service en septembre, s'inquiètent particulièrement des conséquences sur le retard de paiement.

*Réponse de la direction*

*Nous avons reçu un courriel de l'AEFE hier pour nous annoncer l'ouverture de la campagne*

**Question 9 (professeurs du second degré) :** Projet de solution globale de retraites des recrutés locaux proposé par Madame la Directrice de l'AEFE au Comité technique du 7 juillet 2015 : Le travail en cours sur le projet d'une retraite complémentaire pour les recrutés locaux est-il compatible avec la solution proposée dans la politique globale de l'AEFE ?

*Réponse de la direction*

*A ce jour, nous n'avons pas reçu de directives à ce sujet. Toutefois, nous veillerons bien sûr à être en conformité avec la politique globale de l'AEFE.*

La séance est levée à 20h00.

Le Proviseur invite les membres du conseil à partager un verre.

Le secrétaire de séance



Marc DE LA FOUCHARDIERE

Le Proviseur



Pascal MEYER



## **Conseil d'établissement du mardi 6 octobre 2015**

### **Déclaration liminaire des représentants de parents**

Au vu de l'évolution, à la fois des dossiers et de nos connaissances depuis le conseil d'établissement du 24 juin 2015, les représentants des parents souhaitent faire la déclaration liminaire suivante qui sera adjointe au compte-rendu du conseil d'établissement.

Les parents d'élèves soutiennent de manière pleine et entière le principe d'une extension de l'établissement basée sur une acquisition immobilière, la construction d'un nouveau bâtiment et la réorganisation de l'espace collectif et des accès. Ils offrent volontiers leur contribution pour aider à définir les contours de la salle multifonctionnelle elle-même ainsi que de son environnement, afin que ces nouvelles infrastructures apportent de manière optimale une réponse à l'ensemble des problématiques auxquelles les enfants sont confrontés (activités sportives, culturelles ou éducatives). Le projet est aussi une opportunité de mieux intégrer l'école dans son quartier et de soutenir son rayonnement local et le niveau de son offre éducative et pédagogique, ce que nous appuyons fortement.

Dans un esprit de synergie, nous soutenons également la poursuite du projet de rénovation et/ou réaménagement du parking. Ce projet non seulement comporte des mérites intrinsèques (notamment la sécurité) mais répond aussi de manière complémentaire au projet prioritaire d'extension immobilière. L'UPEA souhaite s'associer, avec toutes les parties prenantes, à la définition d'un projet plus détaillé intégrant ses réflexions et remarques.

Nous demandons également que les paramètres des différents concepts (par ex. la taille de la salle polyvalente) justifient un tel investissement et que l'école apporte une attention particulière à ce que les dépenses envisagées n'obèrent pas la capacité de l'établissement à entreprendre les dépenses nécessaires au maintien voire à l'amélioration de la qualité des infrastructures actuelles. Ces dernières sont soumises au vieillissement naturel et aux dégradations ponctuelles et il convient de pérenniser la position de l'école face aux enjeux et opportunités de demain.

Ce texte a été rédigé et approuvé unanimement lors du Conseil d'Administration de l'UPEA du mardi 29 septembre 2015

Pour le Conseil d'Administration de l'UPEA  
Le Président, Marc de la Fouchardière

<b>MATERNELLE</b>	
PS	23
PS-MS	16
<b>Total PS</b>	<b>39</b>
PS-MS	7
MSA	20
MSB	21
MS-GS	5
<b>Total MS</b>	<b>53</b>
MS-GS	15
GSA	23
GSB	23
<b>Total GS</b>	<b>61</b>
<b>ELEMENTAIRE</b>	
CPA	18
CPB	17
CPC	17
CPD	16
<b>Total CP</b>	<b>68</b>
CE1A	19
CE1B	19
CE1C	19
CE1D	22
<b>Total CE1</b>	<b>79</b>
CE2A	18
CE2B	19
CE2C	20
CE2D	22
<b>Total CE2</b>	<b>79</b>
CM1A	25
CM1B	25
CM1C	25
CM1D	26
<b>Total CM1</b>	<b>101</b>
CM2A	19
CM2B	18
CM2C	19
CM2D	18
<b>Total CM2</b>	<b>74</b>

153

401



## Conseil d'établissement du 6 octobre 2015

Effectifs secondaire au  
20/11/15

Classe	Effectif		Groupe	Effectif	Groupe	Effectif
6°1 Inter	24	72	<i>International</i>	40		
6°2 Mixte	24		<i>Classique</i>	32		
6°3 Classique	24					
5°1 Inter	24	74	<i>International</i>	51	<i>Latin</i>	18
5°2 Inter	25		<i>Classique</i>	24		
5°3 Classique	25					
4°1 Inter	19	61	<i>International</i>	37	<i>Latin</i>	18
4°2 Inter	19		<i>Classique</i>	23	<i>Espagnol</i>	14
4°3 Classique	23				<i>Euro anglais</i>	23
3°1 Inter	20	83	<i>International</i>	43	<i>Latin</i>	10
3°2 Inter	21		<i>Classique</i>	45	<i>Espagnol</i>	14
3°3 Classique	20				<i>Euro anglais</i>	44
3°4 Classique	22					
2°1	20	63	<i>Abibac</i>	25	<i>Latin</i>	7
2°2	22		<i>LCA</i>	15	<i>Espagnol</i>	19
2°3	21		<i>Classique</i>	19	<i>Euro anglais</i>	19
1°ES	20	60	<i>Abibac</i>	17	<i>Latin</i>	7
1°L	10		<i>LCA</i>	18	<i>Espagnol</i>	12
1°S	30		<i>Classique</i>	22	<i>Euro anglais</i>	22
TES	15	56	<i>Abibac</i>	19	<i>Latin</i>	11
TL	9		<i>LCA</i>	18	<i>Espagnol</i>	10
T°S1	16		<i>Classique</i>	17	<i>Euro anglais</i>	11
T°S2	16					

### ANNEE 2015-2016

<b>Total collège</b>	<b>290</b>
<b>Total Lycée</b>	<b>179</b>
<b>Total Secondaire</b>	<b>469</b>
<b>Maternelle</b>	<b>152</b>
<b>Elémentaire</b>	<b>398</b>
<b>Total Primaire</b>	<b>550</b>
<b>LFVH =</b>	<b>1019</b>

<b>Rappel Année 2014-2015</b>	
<b>Total collège</b>	<b>279</b>
<b>Total Lycée</b>	<b>179</b>
<b>Total Secondaire</b>	<b>458</b>
<b>Maternelle</b>	<b>144</b>
<b>Elémentaire</b>	<b>403</b>
<b>Total Primaire</b>	<b>547</b>
<b>LFVH =</b>	<b>1005</b>

## Evolution des effectifs par niveau au LFVH depuis septembre 2008

Source : Enquêtes de rentrée AEFÉ \* NI = Nouveaux Inscrits

	2008-2009	NI	2009-2010	NI	2010-2011	NI	2011-2012	NI	2012-2013	NI	2013-2014	NI	2014-2015	NI	2015-2016	NI
PS	52	52	51	46	46	48	48	35	35	38	38	41	41	39	39	
MS	61	9	56	6	51	5	55	9	60	16	41	5	49	13	53	9
GS	69	18	71	12	75	25	67	24	67	16	70	20	54	12	61	16
<b>Maternelle</b>	<b>182</b>	<b>79</b>	<b>178</b>	<b>69</b>	<b>172</b>	<b>76</b>	<b>170</b>	<b>81</b>	<b>162</b>	<b>67</b>	<b>149</b>	<b>63</b>	<b>144</b>	<b>66</b>	<b>153</b>	<b>64</b>
CP	83	16	86	19	98	30	92	23	85	26	77	15	78	12	68	15
CE1	103	10	81	6	96	13	98	6	87	7	86	8	74	8	78	7
CE2	71	7	94	5	77	11	90	10	91	7	86	4	93	10	79	8
CM1	86	7	69	2	94	8	78	6	95	11	92	10	89	9	99	10
CM2	63	7	79	6	67	12	88	12	54	4	78	3	69	11	74	6
<b>Elementaire</b>	<b>406</b>	<b>47</b>	<b>409</b>	<b>38</b>	<b>432</b>	<b>74</b>	<b>446</b>	<b>57</b>	<b>412</b>	<b>55</b>	<b>419</b>	<b>40</b>	<b>403</b>	<b>50</b>	<b>398</b>	<b>46</b>
<b>PRIMAIRE</b>	<b>588</b>	<b>126</b>	<b>587</b>	<b>107</b>	<b>604</b>	<b>150</b>	<b>616</b>	<b>138</b>	<b>574</b>	<b>122</b>	<b>568</b>	<b>103</b>	<b>547</b>	<b>116</b>	<b>551</b>	<b>110</b>
6EME	56	8	62	5	84	12	65	5	86	8	60	8	75	8	72	6
5EME	37	4	51	3	58	5	78	6	56	6	84	7	57	6	74	6
4EME	43	7	35	2	54	6	66	9	73	3	58	3	84	6	61	5
3EME	21	1	37	0	36	6	58	8	70	7	67	5	62	12	83	3
<b>Collège</b>	<b>157</b>	<b>20</b>	<b>185</b>	<b>10</b>	<b>232</b>	<b>29</b>	<b>267</b>	<b>28</b>	<b>285</b>	<b>24</b>	<b>269</b>	<b>23</b>	<b>278</b>	<b>32</b>	<b>290</b>	<b>20</b>
2NDE	31	4	19	2	36	7	42	10	54	3	61	6	68	9	63	7
1ERE	22	2	28	2	23	8	37	4	38	5	52	9	56	5	60	4
TLE	21	4	22	0	28	2	25	4	37	0	38	2	55	4	56	6
<b>Lycée</b>	<b>74</b>	<b>10</b>	<b>69</b>	<b>4</b>	<b>87</b>	<b>17</b>	<b>104</b>	<b>18</b>	<b>129</b>	<b>8</b>	<b>151</b>	<b>17</b>	<b>179</b>	<b>18</b>	<b>179</b>	<b>17</b>
<b>SECONDAIRE</b>	<b>231</b>	<b>30</b>	<b>254</b>	<b>14</b>	<b>319</b>	<b>46</b>	<b>371</b>	<b>46</b>	<b>414</b>	<b>32</b>	<b>420</b>	<b>40</b>	<b>457</b>	<b>50</b>	<b>469</b>	<b>37</b>
<b>TOTAL LFVH</b>	<b>819</b>	<b>156</b>	<b>841</b>	<b>121</b>	<b>923</b>	<b>196</b>	<b>987</b>	<b>184</b>	<b>988</b>	<b>154</b>	<b>988</b>	<b>143</b>	<b>1004</b>	<b>166</b>	<b>1020</b>	<b>147</b>
Partants N - 1		99		114		120		153		143		150		131		
Partants fin CM1		13		14		18		28		20		34		21		
% de total partants		13,1		12,3		15,0		18,3		14,0		22,7		16,0		

# CALENDRIER SCOLAIRE

2016-17

LYCEE VICTOR HUGO

Francfort

Allemagne

août-16	sept-16	octobre-16	nov-16	décembre-16	janv-17	février-17	mars-17	avril-17	mai-17	juin-17	juil-17
1 lu	1 je	1 sa	1 ma	1 je	1 di	1 me	1 me	1 sa	1 lu	1 je	1 sa
2 ma	2 ve	2 di	2 me	2 ve	2 lu	2 je	2 je	2 di	2 ma	2 ve	2 di
3 me	3 sa	3 lu	3 je	3 sa	3 ma	3 ve	3 ve	3 lu	3 me	3 sa	3 lu
4 je	4 di	4 ma	4 ve	4 di	4 me	4 sa	4 sa	4 ma	4 je	4 di	4 ma
5 ve	5 lu	5 me	5 sa	5 lu	5 je	5 di	5 di	5 me	5 ve	5 lu	5 me
6 sa	6 ma	6 je	6 di	6 ma	6 ve	6 lu	6 lu	6 je	6 sa	6 ma	6 je
7 di	7 me	7 ve	7 lu	7 me	7 sa	7 ma	7 ma	7 ve	7 di	7 me	7 ve
8 lu	8 je	8 sa	8 ma	8 je	8 di	8 me	8 me	8 sa	8 lu	8 je	8 sa
9 ma	9 ve	9 di	9 me	9 ve	9 lu	9 je	9 je	9 di	9 ma	9 ve	9 di
10 me	10 sa	10 lu	10 je	10 sa	10 ma	10 ve	10 ve	10 lu	10 me	10 sa	10 lu
11 je	11 di	11 ma	11 ve	11 di	11 me	11 sa	11 sa	11 ma	11 je	11 di	11 ma
12 ve	12 lu	12 me	12 sa	12 lu	12 je	12 di	12 di	12 me	12 ve	12 lu	12 me
13 sa	13 ma	13 je	13 di	13 ma	13 ve	13 lu	13 lu	13 je	13 sa	13 ma	13 je
14 di	14 me	14 ve	14 lu	14 me	14 sa	14 ma	14 ma	14 je	14 di	14 me	14 ve
15 lu	15 je	15 sa	15 ma	15 je	15 di	15 me	15 me	15 sa	15 lu	15 je	15 sa
16 ma	16 ve	16 di	16 me	16 ve	16 lu	16 je	16 je	16 di	16 ma	16 ve	16 di
17 me	17 sa	17 lu	17 je	17 sa	17 ma	17 ve	17 ve	17 lu	17 me	17 sa	17 lu
18 je	18 di	18 ma	18 ve	18 di	18 me	18 sa	18 sa	18 ma	18 je	18 di	18 ma
19 ve	19 lu	19 me	19 sa	19 lu	19 je	19 di	19 di	19 me	19 ve	19 lu	19 me
20 sa	20 ma	20 je	20 di	20 ma	20 ve	20 lu	20 lu	20 je	20 sa	20 ma	20 je
21 di	21 me	21 ve	21 lu	21 me	21 sa	21 ma	21 ma	21 ve	21 di	21 me	21 ve
22 lu	22 je	22 sa	22 ma	22 je	22 di	22 me	22 me	22 sa	22 lu	22 je	22 sa
23 ma	23 ve	23 di	23 me	23 ve	23 lu	23 je	23 je	23 di	23 ma	23 ve	23 di
24 me	24 sa	24 lu	24 je	24 sa	24 ma	24 ve	24 ve	24 lu	24 me	24 sa	24 lu
25 je	25 di	25 ma	25 ve	25 di	25 me	25 sa	25 sa	25 ma	25 je	25 di	25 ma
26 ve	26 lu	26 me	26 sa	26 lu	26 je	26 sa	26 di	26 me	26 ve	26 lu	26 me
27 sa	27 ma	27 je	27 di	27 ma	27 ve	27 lu	27 lu	27 je	27 sa	27 ma	27 je
28 di	28 me	28 ve	28 lu	28 me	28 sa	28 ma	28 ma	28 ve	28 di	28 me	28 ve
29 lu	29 je	29 sa	29 ma	29 je	29 di	29 me	29 me	29 sa	29 lu	29 je	29 sa
30 ma	30 ve	30 di	30 me	30 ve	30 lu	30 je	30 je	30 di	30 ma	30 ve	30 di
31 me		31 lu		31 sa	31 ma		31 ve		31 me		31 lu

Congé

Férié

Sous réserve de validation des services centraux de l'AEFE



ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



**aefe**

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

## VOYAGES SCOLAIRES 2015-2016

### Classes du Primaire

Classe (Effectif)		Pays	Dates prévisionnelles	Budget (prev.)	Prix par élève	Enseignants concernés
CE1A CM1A (44)	Bacharach	Allemagne	4 au 6/04/2016		150€	Mme Randon-Becker, Mme Orville
CM1 (24)	Breuberg	Allemagne	4 au 08/04/2016	4750€	200€	Mme Westerburg, M. Goll
CM2 A et C (38)	Gérardmer	France	18 au 22/04/16 ou 9 au 13/05/2016	14 440€	380€	Mme Foisnet, Mme Mogade, Mme Litzenburger
CE2 (19)	Xonrupt-Longemer	France	Mai-juin 2016	7 220€	380€	Mme Bergmann
CM1D (26)	Weimar	Allemagne	30/05 au 03/06/2015	14 000€	245€	Mme Stegmann-Schnurr
CE1B (38)	Hohendorf	Allemagne	6/06 au 8/06/2016	6 400€	160€	Mme Ristori ; Mme Martins ; Mme deNucheze
CM1C CM2D(42)	Vöhl-Harbshausen	Allemagne	06/06 au 10/06/2016	9 615€	250€	Mme Kamlet, Mme Litzenburger M. Gibert

### Classes du Secondaire

Classe (Effectif)		Pays	Dates prévisionnelles	Budget (prev.)	Prix par élève	Enseignants concernés
4èmes (57)	Piesendorf	Autriche	31/01 au 06/02/16	27 000€	465€/480€	Mme Martz, Mme Romang, M. Bleser et M. Schaeffer
T° (58)	Berlin	Allemagne	06/01 au 10/01/2016		250/300€	Mme Breuer-Parker, M. Ballay et Gambier et un prof. à déterminer
3èmes section euro anglais (45)	Voyage en partie itinérant	Roy. Uni	Avril 2016	28 800€	640€	M. Morvany, Mme Ramos et un prof. à déterminer
2de Abibac et LCA (41)	Weimar	Allemagne	17/05 au 24/05/16		<340€	Mme Kaldenbach, Folke et Rouhaud
4° à T° (16) Jeux européens	Francfort	Allemagne	Avril/Mai 2016	1 500€		Mme Martz, M. Bleser

# Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger

**PAYS : ALLEMAGNE**

**Ville: Francfort/Main**

**Nom de l'établissement: Victor-Hugo**

**Secteur géographique: Europe**

**OBJET : carte des emplois des personnels titulaires AEFÉ, rentrée scolaire 2016**

ACTE N° .....3...../2015 portant sur:

## la demande d'ouverture

- **d'un poste de résident**
  - ~~— chef des services administratifs et financiers~~
  - ~~— directeur d'école~~
  - ~~— conseiller principal d'éducation~~
  - ~~— personnel enseignant 1<sup>er</sup> degré (2 postes)~~
  - ~~— personnel enseignant 2<sup>nd</sup> degré / Discipline :~~

## la demande de fermeture

- **d'un poste de résident**
  - ~~— chef des services administratifs et financiers~~
  - ~~— directeur d'école~~
  - ~~— conseiller principal d'éducation~~
  - ~~— personnel enseignant 1<sup>er</sup> degré~~
  - ~~— personnel enseignant 2<sup>nd</sup> degré / Discipline : .....~~

## la demande de transformation de discipline pour le poste

n° ..... Discipline : ..... en .....

**Le Conseil d'établissement dans la séance du.....06 octobre 2015.....**

- Vu ( D.2002-22 du 4/01/2002; C 1946 du 30/06/2008; etc....),
- Vu les conclusions du Conseil d'école et/ou du Conseil du second degré,
- Vu la convocation qui lui a été adressée ...10.....jours avant,
- Considérant que ...xx..... membres étaient présents sur les ...xx....composant le conseil : le quorum est atteint,
- Après avoir débattu s'est prononcé par vote,
- Le résultat du vote est le suivant :**

Nombre de membres : ...13....présents	.12.....votants
Suffrages exprimés : ...9....pour	...3...contre
Suffrages non exprimés: ...11..... abstentions.....1.....	
N'ont pas pris part au vote: ....0.....	

Résultat :

~~Avis favorable~~

~~avis défavorable~~

~~partage des voix~~

**Date: 06 octobre 2015**

**Le président du conseil d'établissement,**

**Pascal MEYER**

**Signature :**

